



## DIFFUSEUR SONORE A MESSAGE ENREGISTRE

Conforme aux normes EN54-3:2001 + A1:2002 +A2:2006 et EN 54-3:2014 + A1 : 2019



Le diffuseur sonore message enregistré est un dispositif d'alarme vocale qui s'intègre dans les systèmes de détection et d'alarme incendie.

Il est utilisé pour avertir les occupants d'un bâtiment de la présence d'un risque d'incendie. Il diffuse le message vocal en français ou en anglais et/ou le son NF S 32 001.

Le DSAF est un diffuseur d'alarme à message parlé, selon 54-3/A2 chap C.3.3.a). Les DSAF Axendis sont conformes aux normes EN54-3:2001 + A1:2002 +A2:2006 et EN 54-3:2014 + A1 : 2019

Les diffuseurs sonores doivent être audibles de tous les points du bâtiment où ils sont installés.

**10160 : Diffuseur sonore à message enregistré**

10165 : Diffuseur sonore à message enregistré – boîtier rouge (sur demande)

### CARACTERISTIQUES GENERALES

- Plage d'alimentation : de 10 V à 60 V
- Tensions nominales : 24 V et 48 V
- Température de fonctionnement : -10° C à + 55° C
- Classe d'environnement : type A
- Classe NFS32001: Classe B
- Langage: français / anglais ;
- Synchronisation (option avec exigence EN54-3:2001 + A1:2002 +A2:2006) : automatique
- Conforme à EN 54-3:2014 + A1 : 2019 ;
- Plage de fréquence: 400 à 4000Hz
- Câblage sur deux ou trois fils ;
- Dimensions du diffuseur : L 110 mm x H 150 mm x P 65 mm
- Poids : 540 g ;
- Montage: mural
- Matière : ABS NOVODUR RAL 9016 (10160), RAL 3002 (10165);
- Indice de protection : IP21C / IK 04.

